



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

19 mai 2026

PARTENARIAT TOGO-AFREXIMBANK :

DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS POUR L'INDUSTRIALISATION ET LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

Lomé, 19 mai (ATOP)- Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu le mardi 18 mai avec le Président du Conseil d'administration d'Afreximbank, Dr George Elombi.

Au cœur des échanges, le partenariat entre le Togo et Afreximbank ainsi que les opportunités d'investissement dans le pays. Plusieurs axes ont été abordés, notamment le phosphate, la production d'énergie destinée aux zones industrielles, ainsi que d'autres initiatives visant à renforcer la transformation des ressources afin de générer davantage de valeur ajoutée sur le continent.



Le Président du Conseil avec Dr Elombi

« Nous avons eu des échanges sur la création de richesse à travers la transformation des produits de base togolais. Nous avons particulièrement parlé du phosphate, de la production d'énergie pour les zones industrielles et d'autres sujets relevant entièrement de la transformation des matières premières dans les pays africains, et de la nécessité d'avoir davantage de valeur ajoutée », a confié Dr Elombi. Il a réaffirmé la volonté de son institution d'accompagner le Togo dans la mobilisation de financements et de partenaires techniques pour la mise en œuvre des politiques de développement industriel.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE -----	2-5
NOUVELLES DES PREFECTURES -----	5-11
NOUVELLE DE L'ETRANGER -----	11-16
SPORTS -----	16-18

Le Président du Conseil d'administration d'Afreximbank séjourne à Lomé dans le cadre de la troisième édition du forum d'affaires Biashara Afrika co-organisé par le gouvernement togolais et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

ECHOS DE LA CAPITALE

INTEGRATION AFRICAINE :

LE TOGO INSTAURE L'EXEMPTION DE VISA D'ENTREE AUX RESSORTISSANTS AFRICAINS



Lomé, 19 mai (ATOP) – Le Togo a officiellement instauré, à compter du lundi 18 mai 2026, l'exemption de visa d'entrée sur l'ensemble de son territoire national au profit de tous les ressortissants des États africains détenteurs d'un passeport national en cours de validité.

A travers un communiqué du 18 mai, le ministre de la Sécurité, le Colonel Calixte Batossie Madjoulba, a relevé que cette décision de grande envergure, prise par le

Président du Conseil, Faure Gnassingbé, marque un tournant décisif dans les orientations diplomatiques et migratoires de la République Togolaise.

Selon le communiqué, cette mesure traduit la volonté constante des autorités togolaises de promouvoir activement l'intégration africaine. Elle vise de manière pragmatique à renforcer la libre circulation des personnes et des biens, tout en favorisant une coopération accrue et harmonieuse entre les différents États et les peuples du continent.

Cette réforme s'inscrit pleinement dans la dynamique globale d'ouverture, de modernisation et d'attractivité impulsée au plus haut sommet de l'État. L'ambition affichée est de faire du Togo un hub régional de premier plan dans les domaines des services, des affaires, de la culture et des échanges humains, ancré stratégiquement au cœur de l'Afrique. À travers cet acte, le Président du Conseil réaffirme avec solennité son attachement indéfectible aux idéaux panafricains, à la solidarité continentale ainsi qu'aux engagements communautaires et africains relatifs à la mobilité humaine.

Modalités pratiques et exigences sécuritaires

Le ministère de la Sécurité tient cependant à préciser que cette exemption de visa reste encadrée par des dispositions réglementaires strictes, notamment la durée du séjour (l'exemption est accordée pour une durée maximale de trente (30) jours consécutifs) ; les formalités préalables (l'obligation d'enregistrement sur la plateforme gouvernementale dédiée demeure en vigueur. Les voyageurs concernés doivent impérativement effectuer leur déclaration de voyage sur le site <https://voyage.gouv.tg> au moins vingt-quatre (24) heures avant leur arrivée, afin d'obtenir un bordereau de voyage à présenter aux postes frontaliers. Ce document constitue une formalité administrative et sécuritaire préalable indispensable) et le contrôle (Cette facilitation ne dispense en aucun cas les voyageurs du respect rigoureux des exigences de sécurité, d'immigration et de santé publique applicables à l'entrée du territoire national).

Le colonel Calixte Batossie Madjoulba a formellement souligné que cette mesure d'exemption ne fait aucunement obstacle à l'application des dispositions légales et

réglementaires relatives à l'entrée irrégulière, au séjour illégal, ainsi qu'aux mesures de police administrative et de sécurité nationale. Le Togo maintient ainsi intact son dispositif de vigilance pour préserver la paix publique.

D'ores et déjà, les administrations ainsi que tous les services frontaliers compétents ont reçu des instructions fermes afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une mise en œuvre effective et immédiate de cette disposition à tous les points d'entrée terrestres, aériens et maritimes du pays.

Le ministre de la Sécurité a lancé un appel à l'ensemble des acteurs concernés à accompagner cette réforme historique, qu'il qualifie de « majeure », concourant de manière significative au rayonnement international du Togo et au renforcement de son leadership en matière d'intégration et de coopération africaines.

ATOP/Rédaction



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



LE GOUVERNEMENT DEMENT L'EXISTENCE D'UN LION A KLOBATEME

Lomé, 19 mai (ATOP) – Des informations largement diffusées sur les réseaux sociaux relatives à l'existence d'un lion à Klobatème, dans la commune Golfe 1 à Lomé, ont été démenti par le gouvernement à travers un communiqué conjoint du ministre de la Sécurité, Calixte Batossie Madjoulba, et du ministre de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection côtière et du Changement climatique, Komla Dodzi Kokoroko.



Ce démenti intervient suite à des opérations conjointes de vérification, de ratissage et de sécurisation, impliquant les agents des eaux et forêts, dans l'ensemble du périmètre concerné. Le communiqué indique qu'aucun élément matériel ne permet de confirmer l'existence effective d'un lion dans la zone concernée et que les analyses des prélèvements effectués sur les lieux n'ont révélé aucun élément permettant d'établir l'existence d'une matière organique d'origine animale susceptible d'étayer les informations diffusées.

Les investigations se poursuivent dans le but de faire la lumière sur l'origine de ces informations. Déjà, les personnes suspectées d'être à l'origine de leur diffusion font l'objet d'auditions par les services compétents.

Le gouvernement déplore cette désinformation et rappelle que la diffusion de fausses informations ou de publications générées par intelligence artificielle susceptibles de troubler l'ordre public, d'alarmer inutilement les populations, exposent leurs auteurs et complices à des poursuites judiciaires ainsi qu'aux sanctions prévues par les textes en vigueur régissant la communication et la publication sur les plateformes numériques.

Le gouvernement, tout en rassurant sa mobilisation effective pour la résolution de cette affaire, appelle au calme, à la vigilance constante et à la coopération avec les forces de sécurité et les agents des eaux et forêts.

ATOP/EAG/KYA

BIASHARA AFRICA 2026 :**LES EXPERTS PLAIDENT POUR UNE AGRICULTURE PLUS INTEGREE ET COMPETITIVE EN AFRIQUE***Les panélistes*

Lomé, 19 mai (ATOP) - Un panel axé sous le thème « Agriculture, commerce et résilience : assurer l'avenir alimentaire de l'Afrique dans un monde fragmenté » s'est tenu le mardi 19 mai au Palais des Congrès de Lomé. Les experts ont plaidé pour une transformation profonde de l'agriculture plus intégrée et compétitive afin de garantir la sécurité alimentaire du continent et de renforcer le commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La rencontre, organisée dans le cadre du forum Biashara Africa 2026, vise à examiner comment l'Afrique peut mieux se nourrir elle-même tout en développant les échanges agricoles entre ses Etats membres, malgré les perturbations géopolitiques, climatiques et économiques mondiales. Au cours des discussions, les panélistes ont fait savoir que l'agriculture doit devenir l'un des principaux moteurs de la transformation économique du continent. Ils ont estimé que la ZLECAf constitue un cadre stratégique pour bâtir un marché agricole africain intégré, capable de nourrir les populations, de créer des emplois et de renforcer la résilience économique de l'Afrique face aux chocs extérieurs.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie du Rwanda, Prudence Sebahizi, a souligné que l'agriculture constitue un secteur stratégique pour la souveraineté alimentaire et la stabilité économique de l'Afrique. La ZLECAf offre une occasion unique de structurer des chaînes de valeur régionales, de stimuler les investissements et de créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, a-t-il souligné.

Le directeur de la Facilitation des échanges et de la Promotion des investissements à Afreximbank, Gainmore Zanamwe, a insisté sur la nécessité de lever les obstacles au financement du commerce agricole. Il a indiqué que son institution met en place des mécanismes financiers pour soutenir les exportateurs africains, renforcer les infrastructures de stockage et faciliter l'accès des producteurs aux marchés régionaux.

Le conseiller principal pour l'agriculture au Secrétariat de la ZLECAf, Komla Bissi, a indiqué que plus de 214 000 jeunes et femmes bénéficieront de programmes de développement des chaînes de valeur agricoles à travers le continent. Ces initiatives, relève-t-il, concernent notamment les secteurs agricoles au Zimbabwe et la filière cacao au Ghana. Selon lui, les actions engagées visent également à améliorer l'accès au financement, à renforcer les partenariats public-privé, à intégrer les transports et la logistique dans les stratégies agricoles, ainsi qu'à consolider la coordination entre les ministères, les institutions financières et les partenaires de développement.

Le représentant adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture au Togo, Dr Djiwa Oyetounde, a souligné que la sécurité alimentaire en Afrique dépend d'une meilleure intégration entre agriculture, commerce, transport et énergie. « Le continent produit environ 30 millions de tonnes d'engrais, mais les pays d'Afrique subsaharienne importent encore 90 % de leurs besoins hors du continent. Au Togo, la production de riz est passée de 85 000 tonnes en 2010 à près de 200 000 tonnes aujourd'hui, avec un objectif d'un million de tonnes d'ici 2030 pour réduire les

importations », a -t-il affirmé. La FAO accompagne cette ambition à travers des investissements dans la mécanisation, la maîtrise de l'eau, la digitalisation et l'innovation agricole, précise-t-il.

Le directeur du commerce de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Kolawole Sofola, a insisté sur l'harmonisation des politiques commerciales et sanitaires au sein de la région ouest-africaine. Il a estimé que la suppression des barrières non tarifaires et l'amélioration des corridors logistiques permettront de fluidifier les échanges agricoles et de renforcer la compétitivité des produits africains.

ATOP/AO/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031 : **LES CONTRIBUTIONS DES ACTEURS DE LA CENTRALE RECUEILLIES**



Les participants.

Elles ont réuni les acteurs décentralisés, déconcentrés et autres acteurs de développement clé de la région.

La rencontre a servi de cadre pour partager les grandes orientations en cours de réflexion. Elle a également donné lieu aux échanges sur les priorités et les conditions de réussite à moyen terme ainsi qu'au renforcement du dialogue entre l'Etat et ses partenaires.

Les travaux ont été meublés par une présentation des principaux éléments de contexte et des orientations suivie des discussions en travaux de groupe. Ces discussions ont porté sur les principaux défis et opportunités pour le Togo à l'horizon 2031. Les priorités à privilégier pour soutenir une croissance durable et inclusives ainsi que les conditions nécessaires à une mise en œuvre efficace et à des résultats concrets ont été également abordées.

Le préfet de Tchaoudjo, assurant les fonctions de gouverneur de la région, Tchimbiandja Yendoukoa Douti, a rappelé les avancées obtenues avec la feuille de route 2020-2025 et les défis à relever. Il a évoqué le contexte national et international avec les exigences en matière de mobilisation de ressources financières ainsi que les grandes orientations du Président du Conseil fondées sur « Protéger-rassembler-transformer ».

Le conseiller du Président du Conseil, Etsri Homevor a souligné que ces concertations sont importantes dans le processus d'élaboration de la feuille de route. Pour lui, elles contribuent à nourrir les orientations qui renforceront la qualité, la cohérence et l'impact de l'action publique pour les années à venir.

Sokodé, 19 mai (ATOP) – Les consultations des parties prenantes dans le cadre de l'élaboration de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, étaient à l'étape de la région Centrale le lundi 18 mai à Sokodé. Les échanges ont permis de recueillir leurs contributions et suggestions pour enrichir la réflexion du gouvernement.

Ces consultations sont organisées par la présidence du Conseil en collaboration avec le ministère de la Planification du Développement.

Le secrétaire général du ministère de la Planification du Développement, Paneto Bèguidouwè, a relevé les principes devant gouverner cette feuille de route.

Le directeur régional de la Planification, Ouro-Djéri Abdul-Razak a précisé que ces consultations viennent donner un contenu beaucoup plus territorial à la nouvelle feuille de route en assurant une meilleure adéquation des grandes orientations du Président du Conseil avec les ressentis et les besoins des populations.

ATOP/MEK/BV

LUTTE CONTRE LES GROSSESSES PRECOCES ET LES VBG:
UN ATELIER D'INSTALLATION DES CELLULES COMMUNAUTAIRES DE VEILLE A TSEVIE

Tsévié, 19 mai (ATOP) – Le ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance a ouvert, le lundi 18 mai à Tsévié, un atelier pour la lutte contre les grossesses précoces, les mariages d'enfants et les violences basées sur le genre (VBG) dans la préfecture de Zio.

Présidée par la ministre Moni Sankaredja-Sinandja, la cérémonie a réuni, entre autres, des chefs de canton, des conseillers municipaux, des leaders religieux ainsi que des représentants d'associations de femmes et de jeunes. Le gouverneur de la région Maritime, Tairou Bagbiegue, le préfet de Zio, Gadewa Mawouna, et le représentant du maire de la commune Zio1 ont également honoré de leur présence cette rencontre.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre les grossesses et les mariages chez les adolescentes (2023-2027), élaboré par le gouvernement pour renforcer la protection et l'autonomisation des filles. L'objectif est de créer un environnement propice à la scolarisation et au maintien des jeunes filles dans les établissements scolaires et les centres de formation professionnelle.



La ministre ouvrant les travaux



La ministre remettant les supports aux chef cantons



L'assistance

Durant deux jours, les participants suivront des modules sur la scolarisation de la jeune fille, les droits en santé sexuelle et reproductive, les violences basées sur le genre, ainsi que la communication entre parents et enfants sur les questions de sexualité. Des travaux de groupe permettront d'identifier les causes et conséquences des grossesses précoces, des mariages d'enfants et des violences, ainsi que les obstacles à la scolarisation des filles. Les participants élaboreront ensuite les plans d'actions communautaires destinés à orienter les activités de sensibilisation, de veille et d'accompagnement dans les différents cantons de la préfecture. Des cellules

communautaires de veille seront installées et élaboreront des plans d'actions pour la lutte contre les VBG.

Les participants se sont publiquement engagés, en prononçant la main levée, cette phrase « Pour la lutte contre les grossesses précoces et les VBG dans le Zio, je m'engage ». Ensuite des supports de sensibilisation ont été remis aux participants. Il s'agit des recueils de textes juridiques, des guides sur les droits en santé sexuelle et reproductive, ainsi que des outils de communication parents-enfants.

La ministre Sankaredja-Sinandja a rappelé l'ampleur du phénomène au Togo. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 2 284 cas de grossesses ont été enregistrés en milieu scolaire, répartis entre 17 cas au primaire, 1 319 au premier cycle du secondaire et 948 au second cycle. Par ailleurs, 325 filles mineures ont été victimes de mariage en 2020, tandis que 32 % des femmes ont subi des violences physiques ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, selon l'Enquête démographique et de santé de 2013-2014.

« Vous avez la responsabilité de proposer des actions pertinentes, efficaces et novatrices dont la mise en œuvre contribuera à créer, dans la préfecture de Zio, un environnement favorable à l'éducation et au maintien des filles à l'école », a indiqué Mme Sankaredja-Sinandja.

Le préfet Gadewa Mawouna a salué cette initiative, la qualifiant de « réponse concrète à des défis sociaux, éducatifs, sanitaires et économiques majeurs ». « Les grossesses précoces, les mariages d'enfants et les violences basées sur le genre compromettent l'avenir de nombreuses adolescentes, fragilisent les familles et freinent le développement harmonieux de nos communautés », a-t-il souligné.

Après l'étape de Zio, des ateliers similaires se dérouleront dans les préfectures de Vo et de Kloto afin d'étendre ce dispositif communautaire de prévention et de protection à d'autres localités du pays.

ATOP/AM/SED/KYA

TONE/JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE :
DES COMMUNAUTES APPELEES A PROMOUVOIR L'EPANOUISSEMENT DES ENFANTS

Dapaong, 19 mai (ATOP) – La journée internationale de la famille a été célébrée à Tchabigou, dans la commune Tône 4 et à Kountone (Tône 1) le 15 mai puis à Natchème (Tône 3), le lundi 18 mai. Ces communautés ont été appelées à promouvoir l'épanouissement des enfants.



Présentation d'un skecth à Tchabigou



Séance de sensibilisation

Placée sous le thème : « Familles, inégalité et bien-être des enfants », la célébration entre dans le cadre du projet « Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse (ARPEJ) ». Ce programme est piloté par SOS Village d'enfants (VE), programme de Dapaong avec le financement de l'Agence française de développement (AFD) et SOS VE France.

L'objectif est d'amener les acteurs communautaires et les parents à prendre conscience de leur rôle et responsabilité dans la protection et le développement des enfants et le respect de leurs droits. Il est également question de mettre en lumière les inégalités persistantes au sein des familles et leurs causes profondes et amener les communautés à identifier des solutions pour réduire ces inégalités et promouvoir le bien-être des enfants.

Les activités ont été marquées par des exposés suivis de débats et des questions réponses sur le rôle des parents dans la protection des enfants, sous la conduite des animateurs du projet dans les trois localités. Des sketches sur la nature des relations entre les conjoints d'une part et entre les parents et les enfants d'autre part, des prestations folkloriques et des matches de football entre les clubs des pères ont également meublé la manifestation.

M. Sylvain Kpandjo, animateur du projet a souligné que le thème de cette célébration a permis de développer tous les aspects qui tournent autour de l'enfant et d'impliquer les familles dans la recherche des solutions idoines aux problèmes. Pour lui, il est important de promouvoir le droit de l'enfant en créant un cadre bienveillant à chaque enfant dans les foyers.

ATOP/BB/JK/BV



ATOP

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



TANDJOUARE :

DES ELEVEURS DE VOLAILLES REMIS A NIVEAU SUR LES BONNES PRATIQUES

Tandjouaré, 19 mai (ATOP) – Un atelier sur les bonnes pratiques d'élevage des volailles locales et la gestion des Activités génératrice de revenus (AGR) réuni du 18 au 27 mai à Tandjouaré une soixantaine d'éleveurs de la localité.



L'adjoint au maire (tenue noire) ouvre les travaux



La première vague des stagiaires

La formation est initiée par l'ONG « Tibi » (Héritage en Tem) avec l'assistance technique du cabinet Tchabder-Consult et l'appui financier du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP). L'objectif est de renforcer les capacités des éleveurs sur les bonnes pratiques d'élevage des volailles afin d'accroître leur production et par ricochet leur revenu. Il s'agit notamment de les amener à identifier les maladies récurrentes et les techniques de préventions et de traitement, à mieux planifier et organiser les activités de production de volailles et à maîtriser la bonne composition des aliments pour chaque type de sujet. La formation vise en outre à outiller les éleveurs sur la gestion des activités afin qu'ils soient économiquement indépendants.

Les participants sont repartis en 2 groupes de 30 éleveurs chacun pour une formation de 5 jours par groupe. Ils seront instruits sur « Le choix du site et d'habitat des volailles », « Le choix des reproducteurs », « La composition alimentaire des volailles », « Les pathologies et la prophylaxie (sanitaire et médicale) chez les volailles ». Ils seront également entretenus sur l'organisation des coopératives, les principes coopératifs, la notion de marketing et son importance, la conception d'un cahier de journal, d'un cahier de vente, d'achat et de caisse, ainsi que la planification financière des activités et la recherche des sources de financement.

Le 1^{er} adjoint au maire de la commune Tandjouaré 1, Augustin Laré a félicité l'ONG pour cette initiative et exhorté les bénéficiaires à être attentifs et surtout à participer activement aux travaux afin de booster leurs activités pour leur propre épanouissement et le développement de la localité.

Les représentants de l'ONG Tibi et du cabinet Tchabder-Consult, Kampi Kanfitin et Tchaloubo Abouderman ont souligné que cette formation a été initiée pour pallier les difficultés que rencontrent les éleveurs de la localité malgré l'importance de cette activité dans la vie socioéconomique de la population. « La préfecture de Tandjouaré regorge de beaucoup d'éleveurs, mais il nous a été donné de constater que ces derniers pratiquent des techniques traditionnelles qui ne leur profitent pas, d'où la nécessité de cette formation pour les amener à atteindre l'élevage à grande échelle », a expliqué M. Kampi. ATOP/JK/MG/KYA



Les participants

SANTE MATERNELLE :

UNE MISSION MEDICO-CHIRURGICALE VAGINALE AU CHP-BLITTA



Le personnel du CHP-Blitta et celui de Hamani Terra

Les interventions chirurgicales seront précédées d'un renforcement des compétences théoriques et pratiques des sages-femmes et médecins afin de réduire la mortalité maternelle et néonatale. Les soignants pourront, dorénavant, identifier rapidement les grossesses à risque tout en maîtrisant les gestes de premiers secours pour les nouveau-nés. Des praticiens locaux verront également leurs techniques perfectionnées pour des interventions par voie basse, évitant ainsi l'ouverture de l'abdomen pour certaines affections utérines.

Les pathologies prises en charge sont, entre autres, les prolapsus génitaux, les fistules uro-génitales, les séquelles d'accouchement ainsi que les affections utérines

Blitta-Gare, 19 mai (ATOP) – L'ONG « Humani Terra international », en collaboration avec le Centre hospitalier préfectoral (CHP)-Blitta, organise une mission médico-chirurgicale vaginale, du 18 au 25 mai dans cet hôpital.

Cette action humanitaire s'inscrit dans le cadre du projet « Assilé Assimé » (Main dans la main). Elle vise à soulager les femmes souffrant de diverses pathologies vaginales et utérines.

accessibles par voie vaginale. La mission est conduite par Dr. Cécile Chau de l'équipe Humani Terra.

Le gynécologue-obstétricien au CHP Blitta, Dr. Yovo Romarique a relevé l'importance de la maîtrise de la chirurgie vaginale et d'une formation en échographie de diagnostic pour les agents de la maternité. « Pour une hystérectomie, le personnel avait l'habitude d'ouvrir le ventre, ce qui entraîne, entre autres, de longs séjours de rétablissement à l'hôpital mais avec la technique par le vagin qui sera apprise, il y aura une réduction des jours d'hospitalisation, une réduction des douleurs postopératoires et une récupération rapide des patientes », a-t-il confié. Les patientes sélectionnées seront opérées par des chirurgiens locaux sous la supervision des missionnaires pour acquérir les gestes adéquats.

Le directeur du CHP Blitta, le médecin Lt-col. Akpanahè Mèhèzè, a salué cette mission qui induira une amélioration de la qualité des soins et une réduction de la mortalité maternelle et néonatale.

Le projet Assilé Assimé est une initiative française visant à renforcer les compétences de l'équipe du CHP Blitta en gynéco-obstétrique, en pédiatrie et en chirurgie.

ATOP/SF/MEK



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



FORMALISATION DES COOPERATIVES :

16 GROUPEMENTS DE FEMMES DE L'OTI 1 DISPOSENT DE TEXTES JURIDIQUES

Mango, 19 mai (ATOP) - Seize groupements de femmes de la commune de l'Oti 1, membres de l'Association appui au développement local Savanes (2ADL-S) disposent désormais de leurs statuts et règlements intérieur conformément aux dispositions de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). C'est à l'issue d'une assemblée générale ordinaire tenue le vendredi 15 mai à Mango.



Les participants

Ces assises ont pour objectif de formaliser ces groupements conformément aux dispositions et exigences de l'OHADA pour une gestion saine, efficace et durable de leurs ressources et biens. Ces groupements ont permis d'adopter les rapports d'activités et financiers de l'association et de mettre en place les membres de ses instances dirigeantes pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

Les textes juridiques de ces groupements ont été élaborés et traduits en langue « Anoufo » et « Gamgam » avec l'appui des experts et techniciens de l'Institut de conseils et d'appui technique (ICAT).

Le secrétaire général de la préfecture de l'Oti, N'Gbamou Koya et le maire de la commune de l'Oti 1, Noukome Nimani Ignace ont félicité 2ADL-S pour son engagement dans l'autonomisation de la gent féminine et l'inclusion sociale qui cadrent avec la politique de développement du Président du Conseil, Faure Gnassingbé.

La coordinatrice de 2ADL-S, Mme N'Djarama Adjara a fait remarquer que sa structure est déterminée à accompagner les groupements dans le renforcement de leurs activités génératrices de revenus, à réduire la pauvreté des femmes, à promouvoir la paix et un développement durable.



Visite du nouveau siège de 2ADL-S



La caravane

La présidente préfectorale des groupements membres de 2ADL-S, Mme Kokouba Afoé a souligné que les textes juridiques dont elles disposent désormais leur permettront d'assurer une gouvernance efficace et une durabilité de la structure. Elle a convié les différents groupements à une synergie d'actions pour redorer leur blason et sortir de la précarité.

Des sketches présentés par des personnes en situation de handicap sur l'inclusion sociale ont ponctué les travaux qui ont été précédés par une caravane à travers les artères de la ville de Mango.

L'assemblée générale a pris fin par la visite du nouveau siège de 2ADL-S par les autorités et les invités.

ATOP/TT/JK/GMM

NOUVELLES DE L'ETRANGER

EPIDEMIE D'EBOLA EN RDC :

L'OMS ENVOIE DU MATERIEL D'URGENCE

Africanews - Le bureau africain de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré le lundi 18 mai, avoir expédié 18 tonnes de matériels d'urgence pour soutenir les efforts de lutte contre l'épidémie d'Ebola en cours au Congo, où 105 décès et plus de 390 cas suspects ont été enregistrés.

Ce matériel, comprenant des équipements de protection individuelle, des tentes et des lits, ont été expédiés depuis les entrepôts de l'OMS au Kenya, au Sénégal et à Kinshasa, au Congo.

Fatima Tafida, responsable régionale de la chaîne d'approvisionnement pour le soutien opérationnel et la logistique en matière de préparation et de réponse aux urgences à l'OMS Afrique, a déclaré à l'Associated Press que le soutien de divers partenaires et gouvernements avait facilité l'acheminement des fournitures d'urgence, notamment grâce à l'aide d'Ethiopian Airlines, qui a donné la priorité aux cargaisons au départ de Dakar.

"Nous allons également envisager d'envoyer des vols charters depuis l'entrepôt mondial de Dubaï, en espérant obtenir le soutien de partenaires internationaux", a-t-elle déclaré.

Dimanche, l'OMS a déclaré que l'épidémie d'Ebola constituait une urgence de santé publique de portée internationale.

Lundi, le Cluster Santé du Congo avait signalé plus de 390 cas suspects et 105 décès, tandis que l'Ouganda voisin avait enregistré deux décès.

Un médecin américain en poste au Congo figure parmi les nouveaux cas confirmés. Bien que l'épidémie soit concentrée dans la province congolaise de l'Ituri, des cas ont également été signalés dans la capitale, Kinshasa, et à Goma, la plus grande ville de l'est du pays.

L'agence sanitaire internationale a averti lundi que le virus se propageait dans les zones du Congo touchées par le conflit, ce qui fait peser des risques supplémentaires sur les professionnels de santé.

Les organisations humanitaires Médecins Sans Frontières et l'International Rescue Committee ont déclaré avoir déployé des équipes pour soutenir la riposte.

Le virus Ebola est très contagieux et se transmet par contact avec des fluides corporels tels que les vomissements, le sang et le sperme.

La maladie est rare mais grave et souvent mortelle.

Selon le CDC américain, elle provoque de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, une faiblesse, de la diarrhée, des vomissements, des douleurs abdominales ainsi que des saignements ou des ecchymoses inexplicables.

Les autorités sanitaires indiquent que l'épidémie actuelle, confirmée pour la première fois vendredi, est causée par la souche Bundibugyo du virus Ebola, une variante rare pour laquelle il n'existe aucun vaccin ni traitement approuvé.

Bien que plus de 20 épidémies d'Ebola se soient déclarées au Congo et en Ouganda depuis 1976, ce n'est que la troisième fois que la souche Bundibugyo est détectée.

Africanews

----- TRUMP PREVOIT D'ACCUEILLIR DAVANTAGE DE SUD-AFRICAINS BLANCS EN TANT QUE REFUGIES CETTE ANNEE

Africanews - L'administration Trump prévoit d'accueillir jusqu'à 10 000 réfugiés sud-africains de race blanche supplémentaires aux États-Unis dans les mois à venir, arguant que leur statut d'Afrikaners les expose à la discrimination et à la persécution dans leur pays.

Le gouvernement sud-africain a déclaré que les affirmations de l'administration Trump étaient sans fondement. Mais le président Donald Trump a insisté sur le fait que la minorité blanche afrikaner était confrontée à une discrimination et à des violences systématiques, en particulier des attaques contre ses communautés agricoles — ce qui l'a conduit à suspendre l'aide à l'Afrique du Sud, à s'engager dans une confrontation houleuse avec son président au Bureau ovale et à boycotter le sommet du G20 de l'année dernière à Johannesburg.

Le département d'État a annoncé lundi au Congrès qu'il accueillerait jusqu'à 17 500 Afrikaners - un groupe de Sud-Africains blancs descendant principalement de colons néerlandais - en tant que réfugiés d'ici la fin de l'exercice fiscal en septembre. L'administration avait initialement indiqué qu'elle n'en accueillerait que 7 500, principalement des Afrikaners, au cours de cette période, mais a déclaré lundi que « des événements imprévus en Afrique du Sud avaient créé une situation d'urgence en matière de réfugiés ».

Les projets de l'administration ont été exposés dans une note d'urgence du Département d'État transmise au Congrès lundi soir et obtenue par l'Associated Press. C'est CNN qui a été la première à faire état de ces nouveaux quotas de réfugiés.

En vertu de la loi, l'administration est tenue d'informer les législateurs du nombre de réfugiés pour chaque exercice budgétaire et de les consulter. Des responsables de l'administration doivent rencontrer le Congrès dans le cadre de ce processus de

consultation dans le courant de la semaine, selon un assistant parlementaire qui a souhaité garder l'anonymat pour confirmer la tenue d'une réunion à huis clos.

L'administration a déclaré que la rhétorique du gouvernement sud-africain « au sein de plusieurs ministères et partis politiques a cherché à saper le programme américain de réinstallation et a attaqué les Afrikaners », en citant les récentes déclarations du président Cyril Ramaphosa et d'autres personnalités politiques sud-africaines. Elle a également évoqué un incident survenu en décembre, au cours duquel des responsables du gouvernement sud-africain ont fait une descente dans un centre américain de traitement des réfugiés, ce que l'administration avait alors qualifié d'« inacceptable ».

« Cette escalade de l'hostilité accroît les risques encourus par les Afrikaners en Afrique du Sud, qui sont déjà victimes d'une discrimination raciale généralisée encouragée par le gouvernement », a déclaré le Département d'État dans son communiqué.

Le coût estimé de la réinstallation de ces 10 000 réfugiés supplémentaires s'élève à environ 100 millions de dollars, selon le Département d'État.

Cette question a fait l'objet d'une rencontre houleuse entre Trump et Ramaphosa au Bureau ovale l'année dernière, au cours de laquelle Trump a diffusé une vidéo montrant un politicien d'extrême gauche entonnant une chanson dont les paroles disaient « tuez le fermier ». Trump a accusé à plusieurs reprises l'Afrique du Sud de ne pas s'attaquer aux meurtres systématiques de fermiers blancs.

Des experts sud-africains ont déclaré qu'il n'existait aucune preuve que les Blancs soient pris pour cible en raison de leur race, bien que des agriculteurs de toutes les origines ethniques soient victimes de violences en Afrique du Sud, où le taux de criminalité est élevé. Lors de la réunion de mai 2025, Ramaphosa a déclaré : « Nous sommes totalement opposés » au comportement auquel Trump faisait référence, ajoutant : « Ce n'est pas la politique du gouvernement » et « la politique de notre gouvernement est totalement, absolument contraire à ce qu'il disait ».

La politique globale de l'administration Trump en matière de réfugiés marque un changement radical par rapport à celle de ses prédécesseurs, avec une réduction considérable du nombre de personnes admises. Le chiffre de 7 500, initialement annoncé par l'administration l'année dernière, représentait le plus faible nombre de réfugiés admis aux États-Unis depuis le lancement du programme en 1980. Africanews



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



FRANCE-ALGERIE :

APRES 2 ANS DE TENSION, LES RELATIONS S'APAISENT

Africanews - La France et l'Algérie souhaitent ouvrir un nouveau chapitre de leur coopération judiciaire. En déplacement à Alger depuis le dimanche 17 mai, le ministre de la Justice Gérald Darmanin a fait plusieurs déclarations confirmant la démarche d'apaisement voulue par Paris.

Le garde des Sceaux a été reçu par son homologue algérien, Lotfi Boudjemaa, concrétisant la reprise concrète de la coopération judiciaire.

Lundi, Gérald Darmanin a été reçu pendant deux heures et demie par le président Abdelmadjid Tebboune. Ils ont notamment évoqué les moyens de réparer la relation entre leurs deux pays.

Le garde des Sceaux a précisé avoir évoqué avec les autorités algériennes le cas de Christophe Gleizes, journaliste sportif arrêté en Algérie dans le cadre d'un reportage et condamné à sept ans de prison pour "apologie du terrorisme".

Gérald Darmanin a aussi dit avoir discuté de la coopération judiciaire pénitentiaire, de la lutte contre la criminalité organisée, du dossier de la "DZ mafia" et de l'affaire des biens mal acquis.

Pour rappel, les tensions ont éclaté à l'été 2024 lorsque Paris a apporté son soutien à un plan d'autonomie sous "souveraineté marocaine" pour le territoire disputé du Sahara occidental.

L'Algérie, qui appuie les indépendantistes du Front Polisario, avait immédiatement rappelé son ambassadeur en France.

Africanews

KENYA :

LA GREVE SUSPENDUE, MAIS DES VIOLENCES PERSISTENT A NAIROBI

Africanews - Une grève des transports au Kenya, liée à la hausse des prix du carburant provoquée par la guerre au Moyen-Orient, a été suspendue pour une semaine afin de permettre des négociations, a déclaré mardi le ministre de l'Intérieur.

« À la suite d'une réunion de consultation ce matin... la grève en cours est suspendue pour une période d'une semaine afin de permettre des consultations et des négociations entre le gouvernement et les parties prenantes », a déclaré Kipchumba Murkomen. La grève a débuté lundi, paralysant la capitale et d'autres grandes villes, et quatre personnes ont été tuées lorsque les manifestations ont dégénéré en violences. Le Kenya, l'un des nombreux pays africains dépendants des importations de carburant en provenance du Golfe, a augmenté le prix de l'essence de 20 % et celui du diesel de près de 50 % depuis que l'Iran a bloqué le trafic dans le détroit d'Ormuz, par lequel transite normalement un cinquième du pétrole mondial. Le secteur des transports, en particulier les exploitants des bus « matatu » qui assurent la majeure partie des transports publics au Kenya, a appelé à la grève après une nouvelle hausse brutale des prix la semaine dernière. Les exploitants de matatus ne sont pas parvenus à s'entendre sur une baisse des prix lors des négociations avec le gouvernement lundi, ce qui a entraîné une prolongation de la grève.

Les routes de Nairobi étaient à nouveau presque désertes tôt mardi matin, et selon certaines informations, des jeunes bloquaient à nouveau les principaux axes menant à la capitale et autour de villes régionales comme Naivasha. Les écoles sont restées fermées pour la deuxième journée consécutive dans la capitale, tandis que plusieurs ambassades ont annoncé leur fermeture en raison de la grève en cours. Le ministre de l'Intérieur, Kipchumba Murkomen, a déclaré lundi aux journalistes que quatre personnes avaient été tuées et plus de 30 blessées lors des troubles liés aux manifestations qui ont eu lieu dans tout le pays. L'organisation kenyane de défense des droits humains Vocal Africa a dénoncé « l'usage de la force létale par les forces de l'ordre ».

Le ministre du Trésor et de la Planification économique, John Mbadi, a déclaré que la grève était « tout à fait injustifiée ». « C'est une guerre que nous n'avons pas provoquée », a-t-il déclaré lundi à la chaîne NTV. Les détracteurs font valoir que le Kenya applique des taxes élevées sur les carburants qui pourraient être réduites, bien que le pays en dépende également pour rembourser sa dette colossale et faire face à un budget tendu. Une journée de manifestations comme celle de lundi peut coûter à l'économie kenyane environ 50 milliards de shillings (390 millions de dollars) par jour, a déclaré l'économiste XN Iraki à l'AFP. L'autorité de régulation de l'énergie a déclaré la semaine dernière que le gouvernement avait dépensé 38,5 millions de dollars pour protéger les consommateurs de la hausse des prix du diesel et du kérosène. Le mois dernier, les autorités kenyanes ont également suspendu les normes de qualité des carburants afin de maintenir l'approvisionnement face aux pénuries.

Africanews

PARTENARIAT SUD-SUD :**UN INVESTISSEMENT DE 3,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE PROGRES DE LA MEDECINE DE PRECISION EN AFRIQUE**

Nairobi, 19 mai (ATOP)- Biolinx Africa, la YTO Foundation et Nextgen Molecular Lab ont annoncé un partenariat Sud-Sud historique, soutenu par un investissement local de 3,5 millions USD et l'acquisition d'une plateforme de séquençage NovaSeq X Plus afin d'élargir significativement les capacités en génomique et de rapprocher la médecine de précision des populations africaines, en commençant par le Kenya et la Côte d'Ivoire.

Le partenariat a été dévoilé lors d'une table ronde de haut niveau à huis clos intitulée « Du dialogue à la mise en œuvre : construire l'avenir de l'Afrique en génomique et en médecine de précision », organisée en marge du World health summit regional meeting 2026 à Nairobi, au Kenya. La session a réuni des chercheurs en génomique, des régulateurs gouvernementaux, des partenaires de financement du développement, des investisseurs et des organisations de santé mondiale afin de s'attaquer aux obstacles freinant le développement d'une infrastructure génomique durable en Afrique et de définir des prochaines étapes concrètes.

La première phase de la collaboration portera sur le renforcement des capacités de séquençage, le soutien à la production et à l'analyse de données génomiques portées par l'Afrique, ainsi que l'établissement d'une feuille de route de mise en œuvre sur 24 mois, ancrée au Kenya et en Côte d'Ivoire. La plateforme NovaSeq X Plus, un système à grande échelle dédié aux applications de séquençage intensif, constituera un pilier central de ce déploiement infrastructurel.

Selon les partenaires, l'Afrique abrite la plus grande diversité génétique humaine au monde, et pourtant les populations africaines restent largement sous-représentées dans les études génomiques mondiales et les bases de données de référence. Ce déficit disent-ils, entraîne des conséquences cliniques réelles : diagnostics erronés, interprétations incorrectes des résultats, et traitements moins efficaces pour les populations qui en ont le plus besoin.

Parallèlement, ils révèlent que la génomique et la médecine de précision gagnent du terrain dans les politiques du continent. L'AUDA-NEPAD a identifié la génomique comme l'une des priorités scientifiques de l'Afrique ; le CDC Afrique indique que six pays ont déjà lancé des stratégies nationales en génomique, et onze autres ont finalisé leurs plans en attente de lancement. En février 2026, le Conseil exécutif de l'OMS a adopté une résolution sur la médecine de précision appelant à des investissements dans la génomique, la pharmacogénomique, les infrastructures de laboratoire, les bases de données génomiques et la bio-informatique.

« La génomique en Afrique doit passer de la conservation à la capacité opérationnelle. Ce partenariat consiste à mettre l'infrastructure, l'investissement et le leadership scientifique africain au service d'un agenda de mise en œuvre concret », a souligné Dr Robert Karanja, fondateur et directeur exécutif de Biolinx Africa.

« Les populations africaines restent sous-représentées dans le paysage génomique qui oriente de plus en plus les priorités en matière de prévention, de diagnostic, de traitement et de recherche. Ce partenariat vise à renforcer les capacités locales et à produire des données plus pertinentes pour les patients africains, afin d'améliorer leur prise en charge. De meilleures données, de meilleurs soins », indique pour sa part Prof. David Téa Okou, généticien moléculaire clinique et fondateur de YTO Foundation.

Quant au directeur général de Nextgen Molecular Lab, Dr George Michuki, « Nous observons comment la pharmacogénomique peut aider à expliquer les différences de

réponse aux traitements et à soutenir une prise en charge oncologique plus personnalisée. La prochaine étape consiste à rapprocher ces outils de la prise de décision clinique courante et, progressivement, de les intégrer dans les protocoles thérapeutiques et les discussions sur la couverture ».

Cette annonce illustre également la capacité des réseaux scientifiques africains à catalyser des collaborations transfrontalières.

Selon Fara Ndiaye, Co-fondatrice et directrice adjointe, Speak Up Africa, « L'Afrique ne peut pas construire des systèmes de santé équitables à partir de données qui ne représentent pas ses populations. African Voices of Science existe pour mettre les scientifiques en relation, bâtir des partenariats et créer les conditions nécessaires à l'émergence de solutions dirigées par des Africains. Ce partenariat est la preuve de ce qui devient possible lorsque les experts africains disposent de l'espace nécessaire pour diriger. À présent, nous avons besoin d'investissements et d'une volonté politique à la hauteur de leur ambition, car la génomique en Afrique doit rendre des comptes aux populations qu'elle sert ».

Cette initiative selon les partenaires constitue une plateforme de collaboration à long terme en génomique et en médecine de précision, avec le Kenya et la Côte d'Ivoire comme pays d'ancrage initiaux, et l'ambition d'une expansion continentale au fur et à mesure que les infrastructures et les partenariats se développeront.

ATOP/Communiqué de Presse Speak Up Africa



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



SPORTS

FOOTBALL/TOURNOI DE LA JEUNESSE A MANGO :

SALAM FC ENLEVE LA COUPE AUX DEPENS D'ANGE NOIR (2-1)



Le coup d'envoi de la finale donné

réussit à ouvrir le score à la 28^{ème} mn par Coucouras Yacoubou. Cette ouverture galvanise le moral des joueurs de Salam. ils accentuent alors la pression et parviennent à corser l'addition à la 37^{ème} mn grâce à Djakpa Ibrahim qui profite d'une bévée du goal Sigaré Yakoa d'Ange Noir. Loin de se décourager, la formation de Gonnon se réorganise et multiplie des offensives. Sur un corner, Bagbati Lazare reprend de la tête le ballon et

Mango, 19 mai. (ATOP) - Salam FC du quartier Djabou a remporté la coupe du tournoi de la jeunesse en dominant en finale Ange Noir de Gonnon sur le score de 2 buts contre 1, disputée le samedi 16 mai sur le terrain du collège Msg Pierre Barthélémy Hanrion de Mango.

Les vingt-deux acteurs entament la partie (40 mn X 2) sans un temps d'observation avec une légère domination de l'équipe de Djabou. Cette dernière à force d'inquiéter la défense d'Ange Noir

crucifie le portier Nadoh Wahabou de Salam. La pause est intervenue sur cet avantage de Salam.

A la reprise, Ange tente de revenir au score mais la défense adverse veille au grain et opte pour la contre-attaque. Sur l'une d'entre elles, Salam obtient un penalty. Malheureusement Tchakoura Nouredine rate la sentence. Et c'est sur ce score de 2 buts contre 1 que l'arbitre Digué Kossi a sifflé la fin du match.



M. Djamdja remet la coupe au capitaine de Salam



Une phase de jeu

L'équipe victorieuse a reçu une coupe, une enveloppe et un ballon. Quant à la finaliste, elle a été gratifiée d'une enveloppe et d'un ballon.

Ce tournoi est organisé par le district préfectoral de football de l'Oti avec l'appui financier du directeur général de Yendoubé transport, M. Laré Yendoubé Benjamin. Il vise à promouvoir le football à la base et la cohésion sociale au sein de la jeunesse ainsi que les valeurs civiques et citoyennes.

Le président du district préfectoral de football de l'Oti, Djamdja Mohamed s'est réjoui du fair-play et de la convivialité qui ont prévalu durant la compétition. Il a exprimé sa reconnaissance au parrain pour avoir offert du matériel aux équipes avant le démarrage de la compétition. Il a remercié également les autorités locales et le collège Hanrion pour les facilités accordées dans l'organisation du tournoi, ainsi qu'aux médias pour la vulgarisation de la compétition.

ATOP/TT/JK/GKM

BEACH SOCCER /COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) 2026 :
LA CAF CONFIRME LE SENEGAL COMME PAYS HOTE

Lomé, 19 mai (ATOP) – La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé que le Sénégal accueillera la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Beach Soccer 2026, à la suite de l'approbation du Comité exécutif de la CAF.

Cette décision réaffirme la confiance de la CAF dans la capacité du Sénégal à organiser des événements de classe mondiale et reconnaît la contribution du pays à la croissance et au développement du Beach Soccer sur le continent africain.

Le Sénégal est le détenteur du record avec cinq titres de Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Beach Soccer de la CAF, ayant remporté les cinq dernières éditions consécutives, y compris l'édition 2024 en Égypte.

Le tournoi réunira une nouvelle fois, huit (8) des principales nations africaines de Beach Soccer, et l'un des principaux enjeux pour les équipes participantes sera de se qualifier pour la prochaine Coupe du Monde de Beach Soccer en 2027.

Le Sénégal avait accueilli l'édition 2021 ATOP (Cellule de communication CAF)

FINALE LIGUE DES CHAMPIONS CAF :**MAMELODI REMPORTE LE MATCH ALLER CONTRE L'AS FAR MALGRE LES OCCASIONS MANQUEES**

Pretoria, (RFI) – Le Mamelodi Sundowns a maîtrisé son sujet au match aller de la Ligue des champions de la CAF contre l'AS FAR ce dimanche 17 mai. À la clé, une victoire 1 – 0 avant le match retour au Maroc.

Mamelodi a gagné mais en a-t-il fait assez ? Contre l'AS FAR, meilleure défense de cette Ligue des champions, les Sud-Africains ont bien réussi à marquer et l'emporter (1 – 0), mais se présenteront dans une semaine au Maroc, pour le match retour, avec une avance minime. En tout cas bien insuffisante par rapport à la domination observée sur cette finale aller à domicile.

Les deux premières minutes du match ont donné un condensé de la physionomie des 88 autres qui allaient suivre. Avec le Mamelodi Sundowns très juste techniquement, multipliant les passes dans son camp jusqu'à trouver la faille et un bon ballon en profondeur vers Tashreeq Matthews, rattrapé dans la surface par un tacle rugueux de Marouane Louadni juste avant qu'il ne frappe. L'AS FAR n'avait pas encore touché le ballon et montrait déjà les dents pour défendre.

Les "Brésiliens" ont ensuite ronronné, voire tué le rythme du match en conservant le ballon (75 % de possession après 30 minutes) face à un bloc marocain inamovible, décidé à défendre mais surtout sans déclencher de pressing pour ne pas se découvrir. Le plan était clair : repartir du Loftus Versfeld Stadium sans aucun but encaissé, quitte à pondre un 0 – 0 ennuyant, pour aller chercher la victoire à domicile au match retour.

Le coup franc magique de Modiba

La physionomie de la rencontre se dirigeait tranquillement vers un voyage au bout de l'ennui, jusqu'à un éclair dans la torpeur : Aubrey Modiba, à 25 mètres du but, excentré sur la droite, a déclenché une frappe superbe sur un coup-franc, côté ouvert, pour surprendre Ahmed Tagnaouti (37^{ème}), pas forcément irréprochable sur cette action.

De quoi forcer les Marocains à se livrer un tout petit peu en seconde période pour éviter la défaite. Elle a mis du temps à venir, cette seconde période, avec un retard à l'allumage d'une grosse vingtaine de minutes au retour de la pause, la faute à une panne de la VAR, qui n'a finalement pas du tout fonctionné pour la suite du match, malgré l'attente. Jean-Jacques Ndala, l'arbitre de la très controversée finale de la CAN au Maroc, a tout de même décidé de faire reprendre le jeu. Et les Sud-Africains ont complètement pris le jeu à leur compte.

Tout reste à faire au match retour

Les occasions se sont multipliées sur le but de l'AS Far, avec Brayan Leon qui a manqué deux face-à-face (61^{ème}, 62^{ème}). Ce dernier aurait pu se transformer en passeur décisif deux minutes plus tard si la frappe de Matthews n'avait pas été miraculeusement détournée par Tagnaouti de la jambe, et que le ballon n'avait pas lentement roulé à quelques centimètres du poteau, alors que le stade retenait son souffle en espérant voir le cuir mourir au fond du but.

Teboho Mokoena a catapulté un coup franc sur le poteau (85^{ème}) pour mettre un point final à la domination,. Une victoire mais des regrets de ne pas avoir creusé l'écart pour le Mamelodi Sundowns, qui aura encore tout à faire à Rabat, où l'AS FAR est absolument imprenable dans son stade. RFI

REPUBLIQUE TOGOLAISE

atop
Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

35, Rue des Médias – 2327 – Tél. (+228) 22-21-25-07/ 90-15-36-32
E-mail: contact@atop.tg // Facebook/Twitter: [@atopTG](#)
Site web: www.atop.tg

Directeur de publication
EYEBIYI Kokouvi Adéyèmi

Rédacteur en chef
KOLANI Yaya Assadou

Secrétaire de Rédaction
AMEKOUVO Akouétey

Chef section Reportage
GOMEZ Kokoènè Ayaovi

Chef section Photographie
DJOKPE Koffi

Chef section des installations techniques
AGBESSI Komlavi